

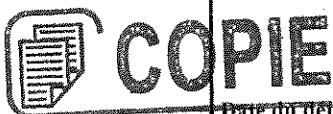
Déclaration de succession de

Madame VAN REETH Jeannine Elisa Louise Rosalie

Née à Schaerbeek le 25 novembre 1929

Domiciliée à 1030 Bruxelles, boulevard Léopold III, 43

Décédée à Etterbeek le 4 novembre 2015



N°.....

COPIE

Date du dépôt :

Expiration du délai

a) de rétification :

b) de paiement :

Tables des décès :

Vol ; fol , n°

Sommier n°.28/, art.....

Sommier n°.30/, art.....

.....

.....

.....

.....

.....

Annotations aux documents
du bureau :

LA SOUSSIGNEE :

Madame HUENAERTS Chantal, née à Ixelles, le 20 février 1957, inscrite au registre national sous le numéro 57.02.20-006.23, célibataire, domiciliée à 1030 Schaerbeek, boulevard Léopold III, 41/51.

FILLE DE LA DÉFUNTE.

FAISANT ELECTION DE DOMICILE en l'Etude du Notaire Isabelle VAN CAMPENHOUDT, à 1030 Bruxelles, avenue Frans Courtens, 131, à qui ils donnent individuellement pouvoir de pour eux et en leur nom, signer et déposer toutes déclarations de succession supplémentaires ou rectificatives, toute requête en remise d'amende, payer tous droits de succession.

DECLARE QUE:

DECES

Madame VAN REETH Jeannine Elisa Louise Rosalie, née à Schaerbeek, le 25 novembre 1929, inscrite au registre national sous le numéro 29.11.25-016.17, veuve de Monsieur Marcel HUENAERTS, ayant eu son dernier domicile à 1030 Schaerbeek, boulevard Léopold III, 43/10 est décédée Etterbeek, le 4 novembre 2015

DERNIERES VOLONTES

La défunte n'a pris aucune disposition de dernières volontés.

HERITIERS RESERVATAIRES LEGAUX

La défunte laisse pour seule héritière légale et réservataire sa fille Madame Chantal HUENAERTS, déclarante aux présentes.

DEVOLUTION DE LA SUCCESSION

En conséquence de ce qui précède, la succession de Madame Jeannine VAN REETH est recueillie par sa fille Madame Chantal HUENAERTS pour la totalité en pleine propriété.

Le déclarants n'a pas trois enfants (ou plus) âgés de moins de 21 ans au jour de l'ouverture de la présente succession.

DONATION

La défunte n'a pas fait de donation dans les trois années précédant son décès.

FIDEICOMMIS - CESSATION D'USUFRUIT

Le décès n'a donné lieu ni à fideicommis ni à cessation d'usufruit, à l'exception de l'usufruit recueilli par la défunte suite au décès de son époux Monsieur Marcel HUENAERTS, décédé le 9 septembre 2000.

DOMICILE FISCAL

La défunte était domiciliée de manière ininterrompue depuis plus de cinq ans avant son décès à 1030 Schaerbeek, boulevard Léopold III, 43.

MOBILIER

Les meubles meublants et objets mobiliers étaient assurés auprès de AXA Belgium suivant police numéro 811462564, seule police en cours au jour du décès.

Il est fait observer que la valeur assurée est manifestement exagérée par rapport à la valeur réelle des objets mobiliers.

REDUCTION article 60 TER

Les soussignés sollicitent l'application de l'article 60 ter du Code des Droits de Succession puisque la succession de la défunte comprend au moins une part en pleine propriété dans l'immeuble sis à Schaerbeek, boulevard Léopold III, 43 où la défunte a eu sa résidence principale depuis cinq ans au moins à la date de son décès.

LA SUCCESSION SE COMPOSE DE :

Actif

a. Commune de SCHAERBEEK – 4^{ème} division

Une moitié en pleine propriété de :

Dans un immeuble à appartements sis boulevard Léopold III, 41-43, cadastré selon extrait cadastral récent section B numéro 98 A 3 pour 48a 58ca, l'appartement F3 au troisième étage avec sa cave n° 22 au sous-sol et le garage box GB1, estimés à 145.000,00 €, dont moitié 72.500,00 €

b. Banque BNP Paribas

- Un compte d'épargne n° 035-6124425-80 1.043,02 €
- Un compte à vue n° 210-0499736-44 227,19 €

c. Véhicule de marque Opel modèle Meriva année 2008 (accidentée) 3.000,00 €

d. Meubles meublants et objets mobiliers 1.500,00 €

e. Argent comptant 25,00 €

f. Vêtements, bijoux et effets personnels du/de la défunt(e) 120,00 €

Total de l'actif de la succession

78.415,21 €

Passif

1. Facture n° 150393 Funerarium Vanbellingen pour frais funéraires	4.064,48 €
2. Factures Cliniques de l'Europe pour frais médicaux	
- n° 155098728158	920,36 €
- n° 154419396136	22,87 €
-n° 154392446102	2,03 €
- n° 155100391104	33,20 €
3. Factures Résidence Lausanne pour frais de copropriété	
- n° 50999 : 9,38 € dont prorata	3,57 €
- n° 4175 : 27,92 € dont prorata	10,62 €
- n° 50981 : 215,63 € dont prorata	82,03 €
- n° 4157 : 642,17 € dont prorata	244,30 €
4. Taxe de circulation : 182,82 € dont prorata	32,56 €
5. Taxe régionale 2015 : 89,00 € dont prorata	75,59 €
6. IPP exercice 2015, article 658723940	71,59 €
7. Facture n° 050/9200/11166 LBS pour frais médicaux	47,45 €
8. Facture AZ Delta n° 1512260428 pour frais médicaux	17,36 €
8. Remboursement pension indument perçue	1.419,95
<i>Total du passif de la succession</i>	<i>7.047,96 €</i>

Balance de la succession

Actif	78.415,21 €
Passif	<u>7.047,96 €</u>
Actif net	71.367,25 €

Fait à Schaerbeek

Le 26 février 2016.

